



MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN

29, chemin d'en Haut, Natashquan, G0G 2E0

Tél : 418-726-3362 - Fax : 418-726-3698 - info@natashquan.org

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 07 OCTOBRE 2019, À 19h00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Marie-Claude Vigneault	Conseillère
Monsieur Simon Landry	Conseiller
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapière	Conseillère
Monsieur Alain Landry	Conseiller

ÉTAIT ABSENT :

Monsieur André Barrette Maire

Étaient également présents : Léonard Landry, directeur général et Tanya Déraps, secrétaire-trésorière, adjointe.

Règlement 2019-09-001 – camping sur les berges / adoption

Il est proposé par Simon Landry appuyé par Renée Lapière et résolu à l'unanimité des membres présents;

2019-151

QUE soit adopté le règlement no : 2019-09-001, régissant le camping (VR ou Tente) dans le périmètre urbain de la municipalité de Natashquan ; pour adoption à la réunion ordinaire du 07 octobre 2019.

PROJET DE RÈGLEMENT : 2019-09-001

Considérant la fragilité des dunes de sable situées dans le périmètre urbain de la municipalité ; particulièrement le long de la plage et du site des Galets.

Considérant le risque permanent d'érosion des berges dû à la circulation de tout genre de véhicule près des plages.

Considérant que la municipalité a investi des sommes considérables pour l'aménagement du Camping municipal Chemin Faisant et que des places sont toujours disponibles pour recevoir les visiteurs.

Il est interdit de camper dans le périmètre urbain de la Municipalité ailleurs qu'au Camping municipal en tout temps.

Le règlement entre en vigueur immédiatement.

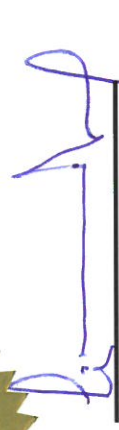
Avis de motion :

09 sept. 2019





Dépôt du projet de règlement : 09 sept 2019
Avis publication : 10 sept 2019
Adoption du règlement : 07 oct 2019
Avis d'entrée en vigueur du règlement : 07 oct 2019
Entrée en vigueur du règlement : 08 oct 2019


Léonard Landry
Greffier


Copie certifiée conforme